

Sujet : [INTERNET] Avis de consultation IC 20 082

De : david Delapie <daviddelapie@gmail.com>

Date : 09/01/2021 19:26

Pour : pref-icpe@val-doise.gouv.fr

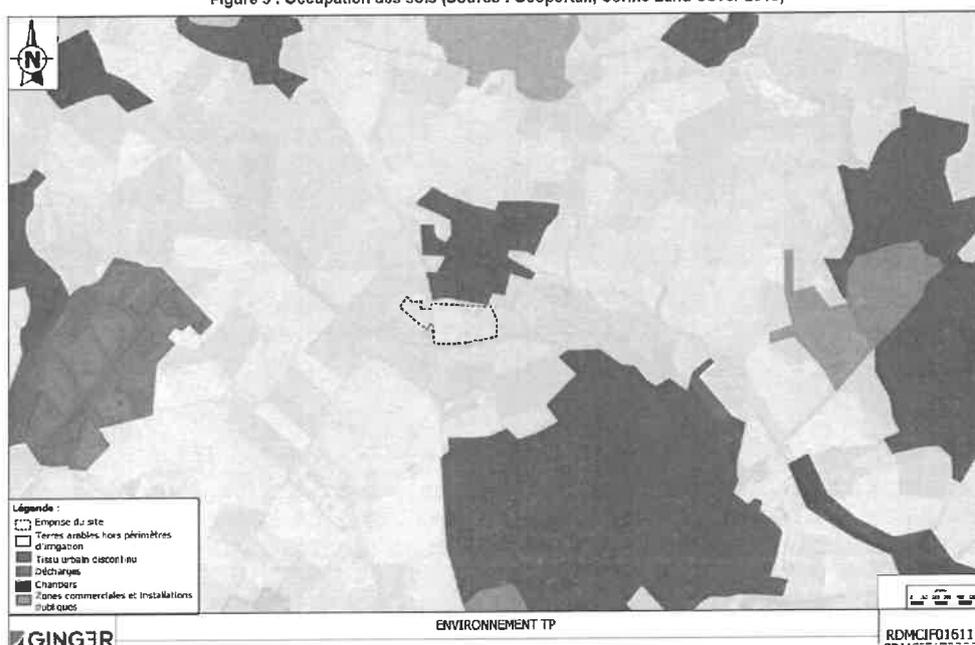
Bonjour,

Pourquoi, faire une ISDI et un pôle équestre qui représente quasiment 1/3 de la surface urbanisée de Fontenay-en-Parisis?

GINGER
BURGEAP

ENVIRONNEMENT TP
Pièce jointe n B Dossier de demande d'enregistrement au titre de la rubrique 2760-3 des ICPE (Installation de Stockage des Déchets Inertes)
1 Présentation

Figure 5 : Occupation des sols (Source : Géoportail, Corine Land Cover 2018)



Détruire la nature pour la refaire de façon artificielle coûte aussi chère que ça?
Où il s'agit là d'une opération lucrative sans la garantie d'un pôle équestre à la fin de l'exploitation?

2 millions de tonnes de déchets à 3/4€ la tonne....

Je suis contre ce projet privé et opportuniste qui va dénaturer un petit village au détriment du profit.

Cordialement,

David